

public canadien. Seulement le contribuable du Canada porte un lourd fardeau aujourd'hui. Il me semble donc que nous devrions maintenir le régime existant pendant un temps raisonnable; mais nous ne devrions pas exclure l'idée d'une diminution future de l'impôt grâce à l'exploitation en commun. Ce que je dis là n'a rien de nouveau; j'ai déjà exprimé la même pensée sur le parquet de la Chambre. Je ne veux pas de fusion. L'exploitation en commun, s'il faut en croire l'estimation de M. Ruel, de M. Beatty, ou de M. Fairweather et, — je crois être en droit de l'invoquer, — l'avis de sir Henry Thornton, assurerait une économie de 75 millions de dollars. Il y a des obstacles; mais il faut s'y attendre. Il y a tout d'abord la difficulté du remplacement de la main-d'œuvre. Si nous concluons à l'adoption de pareil régime d'ici un an ou deux nous devrions affecter une partie des 75 millions de dollars à un fonds de pension dont bénéficieraient les employés congédiés jusqu'à leur réabsorption. Je suppose qu'il faudrait six ou sept ans pour parfaire l'exploitation collective de ces deux réseaux; et la substitution de la main-d'œuvre atteint une proportion d'environ 5 p. 100 par année. Je ne crois pas que les employés aient grand'chose à craindre. La meilleure preuve que je puisse vous citer des avantages de ce projet, c'est le train en commun entre ici et Toronto; l'on nous force simplement à utiliser tous les lits du rang supérieur. A moins de retenir son lit trois ou quatre jours d'avance on ne peut absolument pas en obtenir un du premier rang. J'ai dû me contenter d'une couchette du haut la moitié du temps parce que je ne sais jamais le moment de mon retour, et j'ai dû attendre jusqu'à la dernière minute pour retenir mon lit.

L'hon. M. EULER: L'exercice vous fait du bien.

M. MCGIBBON: Oui. Ce que je tiens à faire ressortir, c'est que tout le monde ici est intéressé. Assurément nous nous intéressons aux contribuables canadiens; je ne crois pas à l'opportunité de rejeter l'autre proposition, comme le veut M. Gray.

M. GRAY: Je n'ai pas dit cela: j'ai dit que M. Beatty est libre d'aller de l'avant.

M. MCGIBBON: Je ne m'intéresse pas plus à M. Beatty qu'aux autres. Ce n'est pas juste, il me semble, de s'attendre que les régisseurs accomplissent des miracles depuis les quelques mois qu'ils sont en fonctions. C'est une impossibilité. Ce qui me décourage le plus c'est qu'on ait épargné seulement \$1,250,000. A coup sûr, nous avons contracté une dette envers le public; et j'exclus tout le reste; c'est perdu, autant vaut le jeter à la mer. On ferait peut-être aussi bien de l'oublier sauf, probablement, en mémoire de notre incompétence dans le passé. S'il nous est possible d'élaborer quelque moyen de décharger cette dette de 57 millions envers notre public nous devrions y faire un accueil impartial. Si vous pouvez faire des progrès appréciables d'ici un an ou deux sous le régime actuel, très bien. La difficulté, à mon sens, c'est que l'exploitation ne nous rapporte pas beaucoup plus de profits qu'en 1928. Est-ce 43 millions que nous devons au public, en intérêts, alors?

L'hon. M. MANION: Quarante et un.

M. MCGIBBON: Aujourd'hui c'est 57 millions, une augmentation de plus d'un tiers. Dans le domaine des chemins de fer la dépréciation est une chose sérieuse; nous n'y pourvoyons pas. Pour moi, j'envisage ce problème d'une manière impartiale. Je tiens à signifier aux employés qu'advenant leur inoccupation en raison de quelque unification ils toucheront une pension convenable jusqu'à leur réengagement. Mais l'important c'est de regarder du côté de l'avenir et de doter notre pays d'un régime ferroviaire qui n'obérera pas le contribuable canadien. Dieu sait que nous sommes taxés à outrance, à l'heure qu'il est.

L'hon. M. EULER: A propos du relèvement des recettes, une des grandes difficultés des chemins de fer, — je parle des deux réseaux, — vient de la forte concurrence du camion et de l'automobile, depuis quelques années. Le président du Conseil veut-il nous dire si la direction prévoit quelques activités du réseau lui-même dans ce domaine et si la situation en serait amendée?